



LA VIOLENCE SEXUELLE DANS LES CAMPS DE DÉPLACÉS INTERNES À HAÏTI : RÉSULTATS DU SONDAGE AUPRÈS DES MÉNAGES *Mars 2011*

INTRODUCTION

En janvier 2011, le *Center for Human Rights and Global Justice* (CHRGJ) de la *NYU School of Law* a mené un sondage auprès des ménages dans quatre camps de déplacés internes au sein et autour de Port-au-Prince, à Haïti. Ce document d'information présente les données préliminaires de l'enquête et met l'accent principalement sur les incidents de violence sexuelle signalés. Un pourcentage alarmant de 14 % des ménages interrogés ont rapporté que depuis le tremblement de terre, un ou plusieurs membres de leur ménage ont été victimes de viol, d'attouchements ou des deux à la fois.¹

Le CHRGJ a conçu un sondage visant à récolter des données relatives à la violence basée sur le genre ainsi que les liens potentiels avec les violations des droits économiques et sociaux. Le sondage est un élément d'une plus vaste étude de CHRGJ combinant les méthodes quantitatives et qualitatives. En raison des contraintes en matière de ressources, la taille de l'échantillon – 365 ménages – est relativement petite si l'on se réfère aux standards des sciences sociales. Les données ont été recueillies en utilisant une méthode d'échantillonnage systématique modifié et non représentatif de l'ensemble de la population déplacée. Malgré ces limites, les résultats du CHRGJ donnent des indications probables sur les caractéristiques et les tendances du phénomène. Plus spécifiquement, les données recueillies dans ce document présentent un aspect des droits de l'homme que les méthodes traditionnelles de collecte de données ne pourraient mettre en lumière. Plus tard en 2011, le CHRGJ publiera dans un rapport les résultats complets, l'analyse en profondeur des liens entre la violence basée sur le genre et les violations des droits à l'alimentation et à l'eau et finalement, les recommandations au regard de l'étude.

CONTEXTE

Plus d'un an après le tremblement de terre, la situation à Haïti reste sinistre. On estime que plus de 810 000 personnes vivent encore dans près de 1000 camps de déplacés à Port-au-Prince et dans les régions avoisinantes.² La plupart vivent dans des camps sans abri fermé,³ et plusieurs camps ne bénéficient encore d'aucun éclairage ou d'un éclairage inadéquat.⁴ Des rapports récents suggèrent qu'une grande partie des camps n'a encore aucun accès à un approvisionnement en eau potable, forçant plusieurs habitants à boire de l'eau non traitée.⁵ La faim reste un problème chronique⁶ : plusieurs camps de déplacés n'ont pas suffisamment de toilettes ou de latrines en tout genre et, là où

elles sont fournies, les toilettes sont utilisées par des centaines – quelquefois par des milliers – de personnes.⁷ De sérieux problèmes de santé ont pris racine dans ces conditions : en date du 28 janvier 2011, le choléra avait tué plus de 4 000 personnes avec plus de 200 000 cas signalés depuis le premier constat de l'épidémie en octobre 2010.⁸

Les fournisseurs de services et les organismes de droits de l'homme ont documenté des centaines de cas de violence sexuelle depuis le tremblement de terre et ont rapporté que la peur du viol et des autres formes de violence sexuelle dans les camps était élevée.⁹ La violence sexuelle est une forme de violence basée sur le sexe qui va à l'encontre des droits fondamentaux de l'homme.¹⁰ Le Rapporteur spécial des Nations unies sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences a récemment dénoncé la vulnérabilité des femmes face à la violence domestique et sexuelle dans les camps de déplacés à Haïti, notant que « dans le contexte d'une situation d'urgence, les vulnérabilités préexistantes, les modèles de discrimination et les cas de violation des droits de l'homme sont souvent exacerbés. »¹¹ En novembre 2010, la Commission interaméricaine des droits de l'homme a accédé à une requête de mesures préventives contre la violence basée sur le genre à Haïti, et a exhorté le gouvernement d'Haïti à prendre des mesures immédiates pour prévenir la violence sexuelle envers les femmes et les jeunes filles dans les camps de déplacés.¹²

MÉTHODOLOGIE

Les chercheurs ont mené le sondage dans quatre camps, couvrant trois différentes communes dans la grande région métropolitaine de Port-au-Prince : Terrain de Golfe (Delmas), Place St-Pierre (Pétionville), Champs de Mars (Port-au-Prince), et Parc Jean Marie Vincent (Port-au-Prince). Le CHRGJ a choisi cet ensemble, car il comprend aussi bien des camps de grande taille que des camps de petite taille, des camps dotés d'agences officielles de gestion (CMA) ou non, des camps situés dans Port-au-Prince et d'autres situés dans les communes à proximité, soit Delmas et Pétionville.

Les questionnaires ont été distribués en utilisant un modèle d'échantillonnage systématique, interrogeant chaque n^{ième} ménage.¹³ Les enquêteurs ont été chargés d'approcher un ménage après avoir compté un nombre spécifique d'abris et de commencer la procédure de nouveau après chaque questionnaire complété. Selon la taille du camp, les enquêteurs approchaient tous les trois, cinq ou dix abris pendant une période de temps déterminée. Les enquêteurs ont effectué le sondage auprès de la première personne disponible et consentante âgée de plus de 18 ans de chaque ménage, femme ou homme. En tout, il y a eu 264 répondants de sexe féminin, 99 de sexe masculin et 2 répondants dont le sexe n'a pas été rapporté. Les premiers efforts pour distribuer un nombre de questionnaires dans chaque camp de manière proportionnelle à la taille de la population du camp ont été abandonnés, car ils se sont avérés impossibles, étant donné les problèmes de logistique et de sécurité. Bien que le modèle systématique a été suivi le plus attentivement possible, la méthode de collecte des données a parfois dû être ajustée en raison des problèmes de logistique et de sécurité rencontrés. Par exemple, lorsque les enquêteurs sentaient que leur sécurité était en danger, ils réduisaient le temps passé dans un camp d'une journée entière à une demi-journée. De tels ajustements ont entraîné une difficulté à maintenir la stratégie d'échantillonnage prévue. L'échantillon obtenu est donc un échantillon de commodité recueilli par une méthodologie systématique modifiée.

Les sondages, distribués en créole haïtien, ont été complétés en quinze à soixante minutes. Les enquêteurs haïtiens ont été formés pour prendre en note des commentaires à l'extérieur des

paramètres de réponses. Ces données qualitatives additionnelles serviront à enrichir les données quantitatives. Les enquêteurs ont également été formés pour noter les signes d'angoisse et pour parler de manière détaillée des possibilités de recours pour les répondants exprimant le besoin d'obtenir des services juridiques, médicaux, ou psychologiques en matière de violence basée sur le sexe.

Le personnel du CHRGJ et les étudiants inscrits au *Global Justice Clinic* de la *NYU School of Law* composaient l'équipe de recherche de base de NYU, laquelle a conçu l'étude et formé l'équipe d'enquêteurs haïtiens. Cette dernière équipe était composée d'Haïtiens formés pour appliquer les méthodes de recherche sur le terrain, plusieurs ayant de l'expérience dans la collecte de données par sondage. Fort d'une grande expérience dans la réalisation de sondage, un gestionnaire de terrain haïtien, a travaillé de concert avec l'équipe de recherche de NYU sur le site. L'analyse des données a été réalisée pour l'équipe de recherche de NYU, avec la contribution d'analystes de données de la NYU et d'ailleurs.

L'équipe de recherche de la NYU a conçu un questionnaire pour recueillir des données quantitatives sur le vécu et les opinions des déplacés haïtiens concernant la violence sexuelle, l'accès à la nourriture et à l'eau ainsi que l'accès aux services sanitaires. Les membres de l'équipe de recherche ont mis à l'essai un projet de sondage à Port-au-Prince en octobre 2010 et ont recueilli les commentaires des experts haïtiens et des femmes vivant dans les camps de déplacés internes. Ces commentaires ont orienté la structure du sondage, la formulation des questions concernant le viol et les rapports sexuels forcés ainsi que les choix de réponses. Le *NYU University Committee on Activities Involving Human Subjects* a révisé et approuvé le projet d'étude.

RÉSULTATS

Les cas de violence sexuelle depuis le tremblement de terre

14 % des répondants ont rapporté que, depuis le tremblement de terre, un ou plusieurs membres de leur ménage ont été victimes soit de viol, soit d'attouchements ou soit des deux (faisant référence ici à de la « violence sexuelle » en présence de ces deux types d'agression). 9 % des répondants interrogés ont rapporté qu'un ou plusieurs membres de leur ménage ont été « violés ou forcés à avoir des rapports sexuels non désirés » depuis le tremblement de terre.¹⁴ 8 % des répondants ont rapporté qu'un ou plusieurs membres de leur ménage ont été « victimes d'attouchements sans leur consentement, sans toutefois avoir été victimes de viol ou de rapports sexuels forcés »¹⁵ depuis le tremblement de terre.¹⁶

Les répondants au sondage ayant signalé un incident de violence sexuelle n'ont pas tous fourni le sexe et l'âge de la victime. Cependant, dans le cas où le sexe des victimes a été rapporté, la vaste majorité de ces victimes (environ 86 %) sont des femmes et des filles.¹⁷ Il est à noter que les hommes et les garçons comptent pour environ 14 % des victimes dont le sexe a été rapporté.¹⁸ La plupart des victimes d'agression sexuelle dont le sexe a été rapporté sont des femmes au début de la vingtaine. Aussi, un certain nombre de victimes sont des jeunes adolescentes. La victime la plus jeune dont l'âge a été rapporté est un garçon de quatre ans.

FIGURE 1

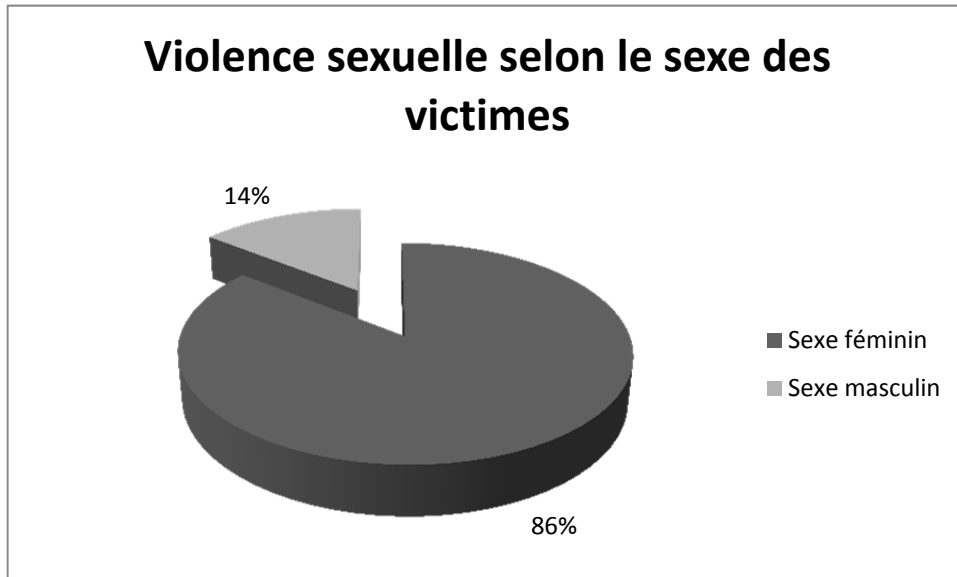
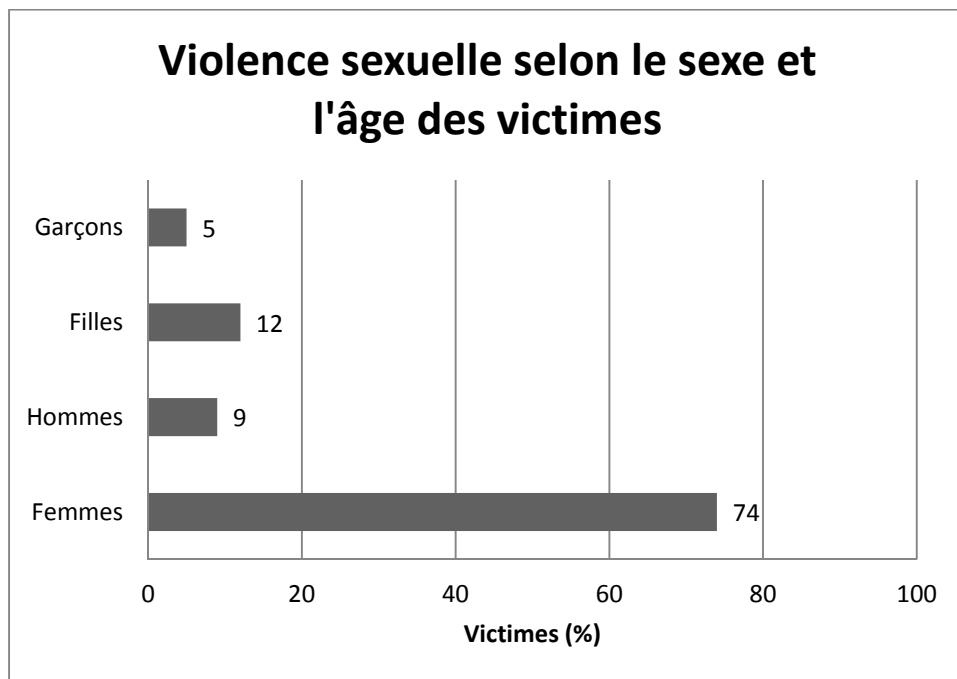


FIGURE 2



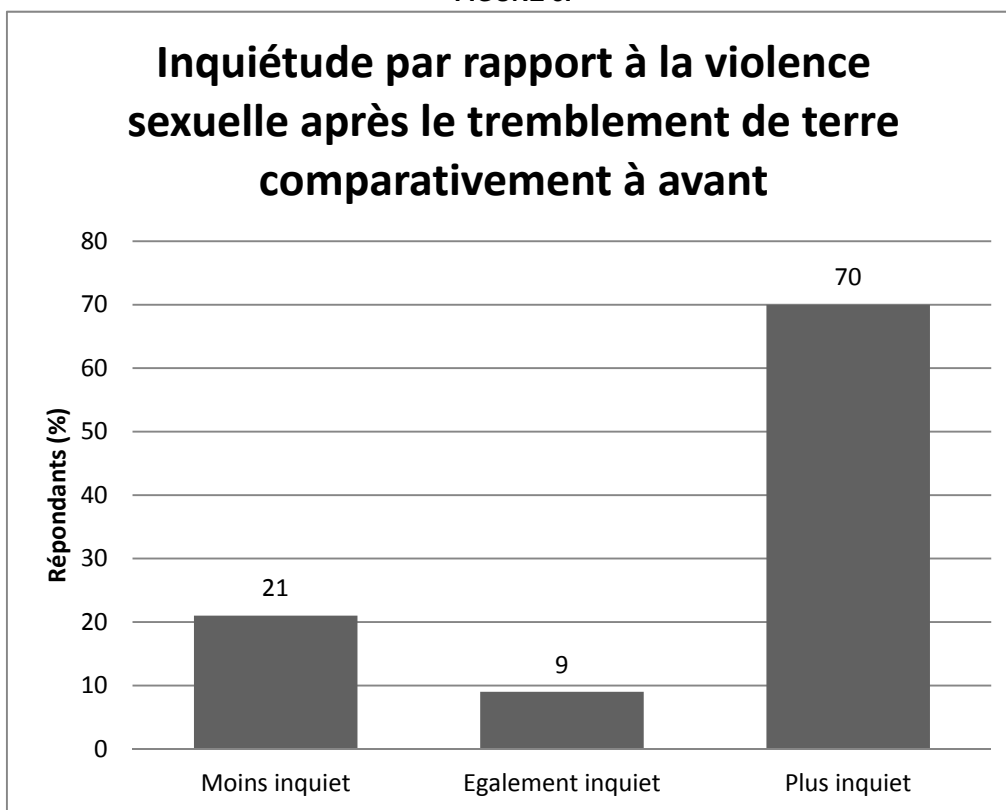
Plusieurs répondants n'ont pas fourni de données quant au lieu de l'incident. Parmi les répondants qui ont fourni des détails, l'abri des victimes était l'endroit le plus commun, suivi par la route

emprunté pour la collecte d'eau. Les répondants ont signalé que les agressions peuvent autant se produire dans la journée que dans la nuit.

Peur découlant de violence sexuelle un an après le tremblement de terre

Près de 60 % des répondants ont dit craindre l'emploi de violence sexuelle contre eux-mêmes ou un membre de leur ménage au cours du dernier mois.¹⁹ Sur ce point, il y a très peu de divergence entre les répondants féminins et ceux masculins. 70 % des répondants ont rapporté avoir été plus préoccupés par la violence sexuelle après le tremblement de terre qu'auparavant.²⁰ Ici, la division des sexes est marquante. En effet, près de 72 % des femmes répondantes ont exprimé une augmentation d'inquiétude, comparativement à près de 61 % chez les hommes.²¹ Environ 7 % des répondantes ont dit être également préoccupées par la violence sexuelle qu'elles ne l'étaient avant le tremblement de terre, comparativement à environ 13 % des répondants de sexe masculin.²² 26 % des répondants masculins et 20 % des répondants féminins ont rapporté ressentir moins d'inquiétude après le tremblement de terre qu'auparavant.

FIGURE 3.



MISE EN CONTEXTE DES DONNÉES SUR LA VIOLENCE SEXUELLE

Le sondage mené par le CHRGJ affiche une plus grande proportion de ménages ayant signalé des incidents de violence sexuelle est plus élevée que les autres études menées à Haïti avant et après le tremblement de terre. Bien qu'il soit impossible de comparer des données recueillies en utilisant différentes techniques et différentes définitions de la violence sexuelle, les résultats d'études

semblables menées à Haïti fournissent un contexte pour mieux comprendre les données du CHRGJ. En 2005, un sondage mené à Port-au-Prince utilisant un échantillonnage aléatoire à l'aide de coordonnées GPS révèle que 3,1 % des ménages interrogés ont subi de la violence sexuelle durant la période d'évaluation de 22 mois.²³ Une étude utilisant des méthodes similaires a été menée à Port-au-Prince suite au tremblement de terre et indique qu'environ 3 % des individus de l'échantillon ont été victime de violence sexuelle au cours des deux premiers mois après le tremblement de terre.²⁴ Une autre étude réalisée dans un camp de déplacés, le Parc Jean-Marie Vincent, indique que, dans l'échantillon aléatoire stratifié, 4,1 % des répondants ont rapporté que les membres de leur ménage ont été victimes de rapports sexuels forcés dans la période de douze semaines suivant le tremblement de terre.²⁵ Le sondage du CHRGJ qui a couvert une année complète suivant le tremblement de terre indique, quant à lui, que 14 % des ménages ont rapporté avoir des membres qui ont été victimes à une ou plusieurs reprises de violence sexuelle et que 9 % ont été victimes de viol ou de rapports sexuels forcés.²⁶ Puisque chaque étude utilise sa propre méthodologie et une différente définition de la violence sexuelle, on ne peut comparer directement ces deux études. Toutefois, l'étude du CHRGJ semble confirmer la préoccupation des organismes non gouvernementaux nationaux selon laquelle la violence sexuelle contre les individus vivant dans les camps est omniprésente.²⁷

Il faut toutefois être vigilant quant à l'interprétation de ces résultats. Plusieurs raisons peuvent expliquer un faible taux de signalement de violence sexuelle. Pour encourager la franchise et pour éviter de mettre en péril les répondants, CHRGJ n'a inclus aucune question sur l'identité des auteurs des crimes. À Haïti, des études suggèrent que la honte, la peur des représailles et le très faible nombre de poursuites pour violence sexuelle contribuent à ce faible taux de signalement.²⁸ En plus, les répondants ne sont pas nécessairement au fait de tous les actes de violence sexuelle qui ont été infligés aux membres de leur ménage, ce qui peut se traduire par une sous-estimation du phénomène. De plus, même s'ils ont été témoins d'un incident, certains répondants peuvent éprouver une réticence à le signaler, particulièrement aux enquêteurs de sexe masculin.²⁹ D'autres études ont suggéré que la violence sexuelle entre membres d'une même famille à Haïti est susceptible de ne pas être signalée³⁰ et peut être particulièrement fréquente dans les ménages où d'autres formes de violence domestique sont présentes.³¹ Finalement, bien que les études s'adressent souvent exclusivement aux répondants âgés de plus de 18 ans, il apparaît qu'un nombre significatif de victimes de violence sexuelle à Haïti ont moins de 18 ans,³² ce qui signifie que les données peuvent sous-estimer l'ampleur du problème.

Il est bien connu que la violence sexuelle est un phénomène qui s'intensifie suite à une catastrophe naturelle, là où les infrastructures sont endommagées, les services de sécurité sont débordés et les conditions de vie sont pénibles. Suite à l'ouragan Katrina, par exemple, les cas de violence sexuelle rapportés ont plus que triplé.³³ Suite au Tsunami dans le sud de l'Asie en 2004, des études similaires ont également signalé une augmentation de la violence sexuelle.³⁴

NOUVEAUX ENJEUX

Ce document d'information se concentre sur les cas de violence sexuelle vécus par les ménages. Le sondage aborde un nombre important d'enjeux supplémentaires, y compris la perception de la vulnérabilité et de l'accès à la nourriture, à l'eau et aux services sanitaires. L'analyse préliminaire des données du sondage suggère certains enjeux urgents qui devront être abordés dans des recherches et

des discussions futures. Plusieurs de ces questions seront examinées dans la prochaine étape qualitative du projet. Les résultats complets de l'étude, incluant l'analyse des données additionnelles du sondage, les informations recueillies avec des méthodes qualitatives et les recommandations détaillées, seront examinés dans le rapport détaillé qui sera publié à la fin du projet.

Corrélation possible entre l'insécurité alimentaire et la violence sexuelle

Les réponses aux questions visant à évaluer le niveau de faim suggèrent des niveaux alarmants d'insécurité alimentaire, une forte proportion des répondants ayant indiqué qu'ils avaient passé au moins une journée complète dans la dernière semaine sans nourriture. L'analyse préliminaire indique aussi qu'il pourrait y avoir une corrélation entre la faim et la violence sexuelle. Les répondants au sondage qui ont rapporté avoir subi eux-mêmes de la violence sexuelle ont été moins nombreux à signaler avoir mangé chaque jour dans la dernière semaine que les répondants qui n'ont pas été victimes de violence sexuelle.

Perception de l'augmentation du sexe « transactionnel » ou « de survie »

Un autre élément marquant est le consentement généralisé par rapport au commerce du sexe pour la nourriture, l'argent, la protection et les abris depuis le tremblement de terre (un phénomène souvent appelé sexe « transactionnel » ou « de survie »). Cette question étant difficile à aborder compte tenu de l'existence de ces pratiques et des problèmes de stigmatisation, les résultats du sondage suggèrent que les résidents des camps croient que le commerce du sexe pour les besoins de base est devenu une stratégie de survie pour les femmes et les filles de plus en plus commune dans les camps depuis le tremblement de terre.

Comparaison de la vulnérabilité dans les camps gérés et dans les camps non gérés

Des évaluations précédentes ont suggéré que les conditions dans les camps n'ayant pas la présence d'agences officielles de gestion du camp (CMA) ont tendance à être pires que celles dans les camps avec CMA.³⁵ Les données préliminaires du CHRGJ montrent qu'une dynamique similaire est visible dans les camps où le sondage a été distribué. Par exemple, 18 % des ménages interrogés dans un camp non géré de l'échantillon, plus précisément le camp de Champs de Mars à Port-au-Prince, ont signalé avoir subi de la violence sexuelle, comparativement à 10 % des ménages à Terrain de Golf, un des camps gérés de l'échantillon.³⁶ Cette constatation peut paraître particulièrement significative étant donné qu'au mois de janvier 2011, plus de 50 % de l'ensemble des camps n'étaient pas encore dotés d'ONG de gestion officielles.³⁷

REMERCIEMENTS

Chercheuse principale : Margaret Satterthwaite, directrice, *Global Justice Clinic* et directrice de faculté au CHRGJ

Chercheuse associée : Veerle Opgenhaffen, Directrice principale de programme au CHRGJ

Équipe de recherche de NYU : Isabelle Bourgeois, Farrell Brody, Greger B. Calhan, Kelly Geoghegan, Ellie Happel, Susan Hu, Giulia Stella Previti, Leah Seldin-Sommer, Emerson Sykes

Responsables de l'équipe haïtienne : Jean Roger Noel et Daniel Tillias

Équipe haïtienne sur place : Michel-Ange Dagrain, Jean Dider Deslorges, Mackenzy Dor, Manassé Elusma, Jean Rony Emile, Junior Jean François, Gloria Germain, Jules Indieu, Robenson Jean Julien, Rose Mercie Saintilmont, Pierre Anderson Soulouque, Saint Hubert Talino, Jude Wesh

Assistants de recherche de la NYU : Francesca Corbacho, Isabelle Figaro, Heather Gregorio, Trina JP Ng, Harya Tarekegn

L'équipe de recherche de la NYU tient à remercier les survivants, les défenseurs des droits des femmes et les experts qui ont fourni des commentaires et des conseils pour le sondage. L'équipe aimerait également remercier le Global Research Challenge Fund du programme de maîtrise en Santé publique mondiale de la NYU pour sa généreuse subvention sans laquelle ce projet n'aurait pas été possible. L'équipe souhaite enfin remercier les nombreuses personnes qui ont soutenu le projet en offrant un don pendant la campagne de financement et la vente aux enchères en décembre 2010.

¹ La taille de l'échantillon est de 365 sauf indication contraire. Les statistiques présentées dans le document d'information furent arrondies au plus proche pour cent. Les données détaillées sont enregistrées dans les dossiers de CHRGJ.

² Communiqué de presse, International Organization for Migration, Much Achieved but Durable Solutions for the Displaced Remain Biggest Hurdle to Haiti's Recovery (Jan. 11, 2011), <http://www.iom.int/jahia/Jahia/media/news-releases/newsArticleEU/cache/offonce?entryId=29002>.

³ Bill Quigley et Jeena Shah, *Million Plus Remain Homeless and Displaced in Haiti: One Year After Quake*, COMMON DREAMS (11 Jan. 2011), http://articles.cnn.com/2010-12-31/world/haiti.cholera_1_cholera-cases-cholera-outbreak-health-ministry?_s=PM:WORLD.

⁴ *Security After the Quake? Addressing Violence and Rape in Haiti*, U.S. INST. FOR PEACE BRIEF (U.S. Institute for Peace), 7 Jan. 2011, p.2; *pouvant être consulté à l'adresse suivante*: http://www.usip.org/files/resources/PB73-Security_After_the_Quake.pdf; Tracy Wilkinson, *Rape Flourishes in Rubble of Haitian Earthquake*, L.A. TIMES (4 Fév. 2011), *pouvant être consulté à l'adresse suivante*: <http://articles.latimes.com/2011/feb/04/world/la-fg-haiti-women-20110204>.

⁵ INST. FOR JUSTICE & DEMOCRACY IN HAITI, BUREAU DES AVOCATS INTERNATIONAUX, ET LAMP FOR HAITI, ONE YEAR AFTER THE EARTHQUAKE – HAITIANS STILL LIVING IN CRISIS 4 (2011), *pouvant être consulté à l'adresse suivante*: http://www.lampforhaiti.org/sites/default/files/Camp%20Conditions_Final.pdf.

⁶ *Id.* p.2.

⁷ MARK SCHULLER, YORK COLLEGE, CITY UNIV. OF N.Y., UNSTABLE FOUNDATIONS: IMPACT OF NGOS ON HUMAN RIGHTS FOR PORT-AU-PRINCE'S INTERNALLY DISPLACED PEOPLE 11 (4 Oct. 2010), *pouvant être consulté à l'adresse suivante*: <http://ijdh.org/wordpress/wp-content/uploads/2010/10/Report-unstable-foundations-final-2.pdf>.

⁸ *Haiti Cholera Death Toll Tops 4000*, ABC NEWS, 28 Jan. 2011, <http://www.abc.net.au/news/stories/2011/01/28/3123904.htm>.

⁹ Lors d'un témoignage rendu devant le Conseil des droits de l'homme des Nations unies le 7 juin 2010, Malya Villard-Apollon, la représentante de KOFIVIV, a affirmé que son organisation avait enregistré au moins 242 cas de viol depuis le tremblement de terre du 12 janvier. *Voir* Malya Villard Apollon, co-fondatrice, KOFIVIV, Intervention à la 14^{ème} Session du Conseil des droits de l'homme (7 Jun. 2010), *pouvant être consulté à l'adresse suivante* :

- <http://ijdh.org/wordpress/wp-content/uploads/2010/06/Malya-Geneva-Testimony-english.pdf>. En janvier 2011, KOFIVAV avait enregistré quelque 640 cas de viol. MADRE, CUNY SCH. OF LAW, & INST. FOR JUSTICE & DEMOCRACY IN HAITI, BUREAU DES AVOCATS INTERNATIONAUX, OUR BODIES ARE STILL TREMBLING: HAITIAN WOMEN CONTINUE TO FIGHT AGAINST RAPE (2011) 6, *pouvant être consulté à l'adresse suivante*: http://www.madre.org/images/uploads/misc/1294686468_Haiti_Report_FINAL_011011_v2.pdf. Une autre organisation haïtienne pour les femmes, SOFA, a rapporté qu'entre janvier et juin 2010, elle avait documenté 718 cas de violence basée sur le genre dans sa clinique. *Voir id.* p.6 (citant SOFA, RAPPORT BILAN 10, CAS DE VIOLENCES ACCUEILLIES ET ACCOMPAGNEES DANS LES 21 CENTRES DOUVANJOU DE LA SOFA DE JANVIER A JUIN 2010 (2010). Pour une analyse en profondeur sur la violence basée sur le genre suivant le tremblement de terre, *Voir* OUR BODIES ARE STILL TREMBLING, *supra*. *Voir également* AMNESTY INT'L, AFTERSHOCKS: WOMEN SPEAK OUT AGAINST SEXUAL VIOLENCE IN HAITI'S CAMPS (2011), *pouvant être consulté à l'adresse suivante* : <http://www.amnesty.org/en/library/asset/AMR36/001/2011/en/57237fad-f97b-45ce-8fdb-68cb457a304c/amr360012011en.pdf> (décrivant les incidents de violence sexuelle à l'intérieur des camps de déplacés suite au tremblement de terre); MADRE, CUNY SCH. OF LAW, & INST. FOR JUSTICE & DEMOCRACY IN HAITI, BUREAU DES AVOCATS INTERNATIONAUX, OUR BODIES ARE STILL TREMBLING: HAITIAN WOMEN CONTINUE TO FIGHT AGAINST RAPE (2011), *pouvant être consulté à l'adresse suivante* : http://www.madre.org/images/uploads/misc/1294686468_Haiti_Report_FINAL_011011_v2.pdf (idem); Wilkinson, *supra* note 3 (idem); *Voir aussi* Haiti: Still Trapped in the Emergency Phase, FIELD REPORT (Refugees Int'l), 6 Oct. 2010, p.2, *pouvant être consulté à l'adresse suivante* : http://www.refintl.org/sites/default/files/100710_haiti_still_trapped.pdf (notant une augmentation significative des signalements de violence sexuelle depuis le tremblement de terre); Rashida Manjoo, Rapporteur spécial sur la violence contre les femmes, ses causes et ses conséquences, Déclaration à la 65^e session de la Troisième Commission de l'Assemblée Générale (11 Oct. 2010), *pouvant être consulté à l'adresse suivante* : <http://www.un.org/womenwatch/daw/documents/ga65/vaw.pdf> (notant « numerous reports on the rise in violence against women and girls, in particular rape and domestic violence in IDP camps » à Haïti suite au tremblement de terre).
- ¹⁰ *Voir* Comité pour l'élimination de la discrimination contre les femmes, Recommandation générale No. 19 (1992).
- ¹¹ Déclaration par Rashida Manjoo, *supra* note 9.
- ¹² Communiqué de presse, Commission interaméricaine des droits de l'homme, IACHR Expresses Concern Over Situation in Camps for Displaced Persons in Haiti (18 Nov. 2010), *pouvant être consulté à l'adresse suivante* : <http://www.cidh.org/Comunicados/English/2010/115-10eng.htm>. Ces mesures préventives se concentrent sur la participation des organisations de femmes dans les efforts pour combattre la violence basée sur le genre, les mesures de santé et la sécurité. Une pétition pour les mesures préventives a été déposée par la Women's Human Rights Clinic de CUNY Law School, MADRE, Institute for Justice and Democracy in Haiti, Bureau des Avocats Internationaux, Morrison & Foerster LLP, Center for Constitutional Rights, et Women's Link Worldwide.
- ¹³ Les plans pour mener un échantillonnage aléatoire des communautés avec GPS ont été abandonnés en raison des importants défis logistiques présentés par la disposition et la densité des camps. Par exemple, les abris étaient si densément tassés dans certains camps que cela aurait pris des heures à se rendre d'un point GPS à un autre puisque les enquêteurs auraient dû zigzaguer de haut en bas des rangées d'abris.
- ¹⁴ Cette formulation était basée sur une question ayant été développée et testée à Haïti par Partners In Health. *Voir* M.C. Smith Fawzi et al., *Factors Associated with Forced Sex Among Women Accessing Health Services in Rural Haiti: Implications for the Prevention of HIV Infection and Other Sexually Transmitted Diseases*, 60 SOC. SCI. & MED. 679, 681 (2005) (“The variable ‘forced sex’ was based on the following question: ‘Have you ever been forced or pressured into having sex when you did not want to?’”).
- ¹⁵ Basée sur les discussions avec les organisations partenaires qui ont travaillé directement avec les survivants de violence sexuelle, l'équipe de recherche a choisi cette formulation pour les questions concernant les formes d'agression sexuelle en dehors des paramètres du viol. La formulation en créole était “Depi tranblemandetè a, eske ou menm osinon yon moun lakay out e gen yon moun ki manyen nou dwol nan yon fason nou pat renmen san ke se pat oblije yon atak kadejak ?”
- ¹⁶ N = 351.
- ¹⁷ N = 42. 31 femmes et 5 filles. “Fille” fut définie comme un être vivant de sexe féminin âgé de moins de 18.
- ¹⁸ N = 42. 4 hommes et 2 garçons. “Garçon” fut défini comme un être vivant de sexe masculin âgé de moins de 18 ans.
- ¹⁹ 59%. N = 361.
- ²⁰ N = 346.
- ²¹ Pour les répondants de sexe féminin, N = 254; pour les répondants de sexe masculin, N = 90.
- ²² Pour les répondants de sexe féminin, N = 254; pour les répondants de sexe masculin, N = 90.

²³ Athena R. Kolbe et Royce A. Hutson, *Human Rights Abuse and Other Criminal Violations in Port-au-Prince, Haiti: A Random Survey of Households*, 368 THE LANCET 864, 868 (2006). Kolbe et Hutson ont mené un sondage aléatoire auprès des ménages qui questionnait les répondants quant aux violations de droits humains qui avaient eu lieu entre février 2004 et décembre 2005.

²⁴ Athena R. Kolbe et al./Small Arms Survey & University of Michigan, *ASSESSING NEEDS AFTER THE QUAKE: PRELIMINARY FINDINGS FROM A RANDOMIZED SURVEY OF PORT-AU-PRINCE HOUSEHOLDS* 23 (2010).

²⁵ Voir Kimberly A. Cullen et Louise C. Ivers, *Human Rights Assessment in Parc Jean Marie Vincent, Port-Au-Prince, Haiti*, HEALTH & HUM. RTS. 61, 65 (2010, Vol. 2) (couvrant la période du tremblement de terre du 12 janvier jusqu'à la fin mars 2010). D'autres études ont montré des taux plus faibles. Voir Athena R. Kolbe et al., *Mortality, Crime and Access to Basic Needs Before and After the Haiti Earthquake: A Random Survey of Port-au-Prince Households*, 26 MED., CONFLICT & SURVIVAL 281, 289 (2010) (constatant que 0.4% des résidents de Port-au-Prince ont subi une agression sexuelle dans une période de six semaines suivant le tremblement de terre).

²⁶ Une étude récente sur les taux de grossesse depuis le tremblement de terre – mené par UNFPA et le Ministère de la santé publique d'Haïti – a découvert que les taux de grossesse en milieu urbain avaient triplé depuis le tremblement de terre, soit avec un essor de 4 % à 12 %. Voir Daraine Luton, *Haiti's Rate of Fertility Tripled - Report*, JAMAICA GLEANER, 22 Oct. 2010, *pouvant être consulté à l'adresse suivante*: <http://jamaica-gleaner.com/gleaner/20101022/news/news1.html>.

²⁷ Voir supra note 9 (décrivant différentes sources rapportant l'augmentation de la violence sexuelle suite au tremblement de terre).

²⁸ Voir Cullen & Ivers, supra note 25, p.67 (notant qu'à Haïti, « cases of rape go largely unreported due to fear of retaliation, shame, and an extremely low prosecution rate »).

²⁹ Voir Kolbe & Hutson, supra note 23, p.871 (suggérant un taux potentiellement faible de signalement par les participants interrogés par les équipes de recherche constituées d'hommes).

³⁰ Voir Kolbe & Hutson, supra note 23. (notant possiblement que les participants au sondage pourraient avoir été réticents à rapporter des agressions sexuelles contre les membres du ménage).

³¹ Plusieurs études menées avant le tremblement de terre ont trouvé des taux de violence domestique et de violence envers les partenaires intimes étant de près de 10 %. Par exemple, un rapport de USAID en 2008 a trouvé que 12% des personnes interrogées ont déjà vécu de la violence domestique physique, 11% avaient déjà vécu de la violence domestique sexuelle, et 19 % avait déjà vécu de la violence domestique de nature physique et sexuelle. MICHELLE J. HINDIN ET AL., *DHS ANALYTICAL STUDIES, INTIMATE PARTNER VIOLENCE AMONG COUPLES IN 10 DHS COUNTRIES: PREDICTORS AND HEALTH OUTCOMES* 20 (2008) (analysant les données de DHS de 2005 d'Haïti) *pouvant être consulté à l'adresse suivante* <http://www.measuredhs.com/pubs/pdf/AS18/AS18.pdf>. De la même façon, l'étude de DHS de 2006 menée par le Ministère de la santé publique d'Haïti, en collaboration avec des partenaires internationaux, a conclu que 27% des femmes haïtiennes avaient subi de la violence domestique dès l'âge de 15 ans et que 11% de ces cas étaient de nature sexuelle. MICHEL CAYEMITTES ET AL., *MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE LA POPULATION, L'ENQUÊTE MORTALITÉ, MORBIDITÉ ET UTILISATION DES SERVICES, HAITI, 2005-2006*, p.299 (2007) *pouvant être consulté à l'adresse suivante* : <http://www.measuredhs.com/pubs/pdf/FR192/FR192.pdf>

³² Kolbe et al., supra note 24, p.294 (rapportant que « more than half of [victims of sexual violence whose age was reported] were 17 or under »).

³³ Michael Anastario, Nadine Shehab et Lynn Lawry, *Increased Gender-Based Violence Among Women Internally Displaced in Mississippi 2 Years Post-Hurricane Katrina*, 3 DISASTER MED & PUBLIC HEALTH PREPAREDNESS 18 (2009) (« The crude rate of new cases of GBV among women increased from 4.6/100,000 per day to 16.3/100,000 per day in 2006, and remained elevated at 10.1/100,000 per day in 2007. The increase was primarily driven by the increase in intimate partner violence. »).

³⁴ Voir Madhavi M. Ariyabandu, *Gender Issues in Recovery from the December 2004 Indian Ocean Tsunami: The Case of Sri Lanka*, 20 EARTHQUAKE SPECTRA S759, S765 (2006) (« Women affected by the tsunami were observed to be at greater risk for sexual violence . . . [and their] increased vulnerability to domestic violence persisted beyond the initial emergency phase. »); Eileen Pittaway et al, *Gendered Dimensions of the 2004 Tsunami and a Potential Social Work Response in Post-Disaster Situations*, 50(3) INT'L SOC. WORK 307, 309-11 (2007) (dressant un lien entre la suite de la catastrophe naturelle et l'augmentation de la violence sexuelle et soulignant les « social pressures and gender inequalities » ainsi que le « breakdown in the family support structures and justice systems that can traditionally offer [women] protection »).

³⁵ Schuller, supra note 6, p.18 (rapportant que « Data shows that camps with NGO managers are far better serviced than camps without managers »).

³⁶ Pour Terrain de Golf, N = 116; pour Champs de Mars, N = 176.

³⁷ Maintenant, 46 % de l'ensemble de la population de déplacés internes est couvert par une CMA. Ceci représente une augmentation relativement au taux de 29 % en octobre 2010 – un changement possiblement partiellement attribuable à la diminution globale des populations déplacées. *Voir* CAMP COORDINATION & CAMP MGMT. CLUSTER, INT'L ORG. OF MIGRATION DISPLACEMENT, TRACKING MATRIX (2011) *pouvant être consulté à l'adresse suivante* : http://www.ccmhaiti.info/pdf/dtm_summary_idps_january_2011.pdf.